

## Priorisation des personnes atteintes de démences et de leurs proches dans les stratégies de vaccination en Europe et en Suisse

**Alzheimer Europe demande de prioriser les personnes atteintes de démences et leurs proches dans les stratégies nationales de vaccination contre le COVID-19. Alzheimer Suisse se joint à cet appel pour relever les problèmes qui subsistent dans notre pays.**

### L'impact disproportionné du COVID-19 en Europe pour les personnes atteintes de démences

Dans son appel du 7 mai, Alzheimer Europe relève que les personnes atteintes de démences ont presque deux fois plus de risques de développer le COVID-19 que leurs pairs non atteints de démence, avec des taux élevés d'hospitalisation et un risque de mortalité plus important. La crise sanitaire et ses différentes mesures telles que le port du masque, le maintien des distances ou l'annulation d'aide ou de services ont particulièrement touché cette population et ses aidants. Certaines personnes atteintes de démence ont vu leur déclin cognitif s'accélérer en raison notamment de l'augmentation des situations d'anxiété, d'agitation, de stress et de dépression. Pour les proches, les responsabilités supplémentaires durant cette crise et le manque de soutien ont eu un impact sur leur santé physique et mentale. Une vaccination rapide de ces deux groupes de personnes permettrait dès lors de les soulager durant cette étape difficile.

À cette fin, l'organisation européenne dont Alzheimer Suisse est membre du Comité de direction, appelle instamment les gouvernements de reconnaître les besoins spécifiques des personnes atteintes de démence et de leurs soignants professionnels et informels et de prioriser ces personnes dans leurs stratégies de vaccination contre le COVID-19.

### En Suisse, les proches aidants ne doivent pas être oubliés

La demande de priorisation des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence a déjà fait l'objet de revendications de la part d'Alzheimer Suisse et de ses sections cantonales. Depuis le début de la crise sanitaire, notre organisation s'est mobilisée pour rendre attentives les autorités fédérales et cantonales aux situations spécifiques des démences, notamment en lien avec les restrictions concernant les visites dans les EMS, le bilan de la première vague et les nécessités de préparation de la deuxième vague, les difficultés du port du masque et du respect des gestes barrières et la nécessité de considérer les personnes atteintes de démence comme prioritaires dans la stratégie de vaccinations.

Des problèmes se sont posés concernant la vaccination des personnes atteintes de démence, car elles n'ont pas toutes plus de 75 ans et ne faisaient donc dans un premier temps pas partie du groupe de vaccination prioritaire. Si ce problème est en bonne voie d'être résolu en raison de l'abaissement des niveaux d'âge pour les vaccinations, la situation des proches aidants, enfants ou conjoints de personnes malades, ne doit pas être sous-estimée. Bien que la liste de priorisation officielle prévoyait que les proches aidants appartenaient à un groupe prioritaire, tous les cantons ne l'ont pas mise en œuvre uniformément. La situation des soignants informels qui sont également en contact étroit avec des personnes atteintes devrait notamment être mieux prise en compte.

Pour les prochains mois, Alzheimer Suisse appelle instamment les autorités cantonales à donner effectivement la priorité aux proches aidants afin de non seulement protéger les malades dont ces personnes s'occupent, mais aussi de reconnaître leur apport décisif en matière de soins et d'accompagnement durant cette crise.